



Confédération paysanne
de Haute-Vienne

Le 22 mai 2025

Communiqué de presse

Méga-ferme de Peyrilhac :

Une mauvaise nouvelle pour l'agriculture limousine

Aujourd'hui, jeudi 22 mai 2025, Monsieur le Préfet de Haute-Vienne a officiellement approuvé un atelier d'engraissement de bovins sans paysan dans notre département. Cet avis favorable a été pris malgré la forte participation citoyenne à l'enquête publique refusant l'émergence de ce projet.

La Confédération paysanne 87 regrette ce nouveau pas fait par le représentant de l'Etat au profit d'une agriculture servant les intérêts de quelques-uns au détriment des personnes vivant sur place.

La Confédération paysanne 87 souligne et retiendra l'avis favorable de la Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne dirigée par des représentants professionnels qui ne cessent de clamer leurs actions de défense des paysans et qui trahissent aujourd'hui leur base en exprimant un avis favorable à cette méga-ferme, illustration parfaite d'une agriculture de firme accaparatrice de foncier.

Alors que la relocalisation de l'engraissement est une vraie question, ils cautionnent et encouragent un modèle dont ils dénoncent les excès lorsqu'il est pratiqué dans le Mercosur et qu'il nous concurrence. Notre profession ne pourra à terme qu'être affaiblie par ce type d'élevage.

Enfin, la Confédération paysanne 87 souligne que ces avis favorables surviennent au moment où le projet de loi Duplomb, rédigé par la FNSEA pose les fondations de cette agriculture industrielle livrée aux agri-managers et aux financiers.

L'agriculture limousine a pourtant de nombreux atouts. Elle pourrait être à l'avant-garde d'un modèle durable, diversifiée et productif. Au contraire, notre territoire risque, avec ces projets, de devenir le terrain de chasse des industriels de l'agro alimentaire et de leurs méthodes connues ailleurs : accaparement et intimidation.

La Confédération paysanne 87 ne lâchera rien dans ce dossier emblématique.

Contacts :

Julien Roujolle : porte-parole de la Confédération paysanne 87 – maraicher : 06 10 46 79 37

Philippe Babaudou, porte-parole de la Confédération paysanne 87 – éleveur bovin et ovin : 06 82 99 28 67